



BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE VERSION

Mise à jour au 1er Janvier 2020 Frais de Transaction TTC : Entremise et Négociation, visite du bien, rédaction compromis de vente, accompagnement et suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

- Rémunération forfaitaire Jusqu'à 25 000 € ---Honoraires 3000 € TTC
- Rémunération forfaitaire 25 001 – 50 000 €---Honoraires 5 000 € TTC
 - Rémunération forfaitaire 50 001 € - 70 000 € -10 %

70 001 € - 100 000 € - 9 %

100 001 € - 180 000 € - 8 %

180 001 € - 250 000 € - 7 %

Au-delà de 250 001 € - 6 %

Frais de Location TTC :

LOCATION À USAGE PRIVÉ : Un mois de loyer hors charges (TTC) pour le locataire (visite, dossier et bail limité à 8€ /m² - état des lieux limité à 3€ /m²) et un mois de loyer hors charges (TTC) pour le bailleur (visite, dossier et bail limité à 8€ /m² - état des lieux limité à 3€ /m².) Selon LOI ALUR décret du 15/09/2014 Locaux commerciaux ou professionnels (bail précaire ou 3/6/9) o 2 mois de loyer à la charge du preneur